



CC du Pays de Richelieu (Siren : 243700697)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Richelieu
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1998
Date d'effet	01/01/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Hervé NOVELLI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37120 RICHELIEU
Téléphone	02 47 58 27 53
Fax	02 47 58 28 49
Courriel	pays-de-richelieu@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 344
-----------------------------	-------

Densité moyenne	30,75
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Assay (213700073)	164
37	Braslou (213700347)	305
37	Braye-sous-Faye (213700354)	333
37	Champigny-sur-Veude (213700511)	886
37	Chaveignes (213700651)	577
37	Courcoué (213700875)	265
37	Faye-la-Vineuse (213701055)	293
37	Jaulnay (213701212)	258
37	La Tour-Saint-Gelin (213702608)	553
37	Lémeré (213701253)	493
37	Ligré (213701295)	1 085
37	Luzé (213701402)	271
37	Marigny-Marmande (213701485)	589
37	Razines (213701915)	248
37	Richelieu (213701964)	1 878
37	Verneuil-le-Château (213702681)	146

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>aménagement, gestion et entretien des cours d'eau non domaniaux et leurs affluents : la Veude, le Mâble, la Bourouze, la Veude (Marigny-Marmande), le Basché, le Vivarron, le Chamaillard, l'Ozon, dans le cadre des articles 98, 114, 115 du code rural ainsi que de l'article 31 de la loi sur l'eau de 1992."</i>
Environnement et cadre de vie - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés Construction, aménagement, entretien et gestion de déchèterie.</i>
Sanitaires et social - Activités sanitaires <i>Création, aménagement, entretien et gestion d'une Maison de santé.</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielles commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire : - zone de Richelieu / Champigny-sur-Veude - zone de Braslou - zone de Jaulnay - zone de Ligré - les nouvelles zones d'activité dont l'emprise est égale ou supérieure à 5 ha d'un seul tenant. La communauté de communes gère et entretient les parcelles dont elle est propriétaire dans ces zones.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire : Sont d'intérêt communautaire : - Toutes actions de développement économique - Elaboration, négociation, conduite et mise en œuvre des Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS), - Conception et mise en œuvre d'actions et de supports de promotion des équipements et des produits du territoire, - Aménagement, gestion, fonctionnement de la Maison de l'Emploi et de la Formation, Soutien aux actions d'insertion et de développement économique local mis en place au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction et gestion de nouveaux équipements sportifs et culturels conçus dans le cadre d'un programme d'équipements de l'ensemble de l'espace communautaire ayant fait l'objet d'études techniques et financières décidées par la Communauté.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : - Tout gymnase multisports - Gymnase de Richelieu par conventionnement avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire, propriétaire, - Salle multisports à Ligré - Swin Golf à Braslou, - Nouveaux équipements sportifs conçus dans le cadre d'un programme d'équipements de l'ensemble de l'espace communautaire ayant fait l'objet d'études techniques et financières décidées par la Communauté.

- Etablissements scolaires

Gestion du collège de Richelieu (extension par convention à des communes extérieures au canton et à des collèges extérieurs au canton) pour la durée des emprunts.

- Activités péri-scolaires

- Mise en place, gestion et animation d'un relais d'assistantes maternelles à l'échelle communautaire - Gestion et évolution des structures d'accueil collectives d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - Crèches, Halte garderie, multi-accueil - Conception et mise en œuvre d'activités périscolaires et postscolaires (ex centre de loisirs sans hébergement, aide aux devoirs,...) revêtant un caractère communautaire, actions facilitant le fonctionnement de ces activités (ex : transports). Sont d'intérêt communautaire : le passeport loisirs jeunes le Centre de Loisirs Sans Hébergement à Chaveignes les mini-séjours pour les enfants de 11 à 14 ans

- Activités culturelles ou socioculturelles

Conception et mise en œuvre d'activités périscolaires (ex : centre de loisirs sans hébergement, aide aux devoirs,...) d'activités de loisirs, sportives et culturelles revêtant un caractère communautaire, actions facilitant le fonctionnement de ces activités (ex : transport). sont d'intérêt communautaire pour les activités culturelles -toute action favorisant l'enseignement musical sur le territoire -la conception et la mise en œuvre d'activités culturelles entrant dans le cadre d'une programmation annuelle

- Activités sportives

Conception et mise en œuvre d'activités périscolaires (ex : centre de loisirs sans hébergement, aide aux devoirs,...) d'activités de loisirs, sportives et culturelles revêtant un caractère communautaire, actions facilitant le fonctionnement de ces activités (ex : transport). Pour les activités sportives: la coordination des actions multisports sur le territoire de la première catégorie jusqu'à la catégorie précédant celle des seniors

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire toutes zones d'Aménagement Concerté

- Constitution de réserves foncières

constitution et aménagement de réserves foncières

- Transport scolaire

Organisation, gestion des transports scolaires. Pour tenir compte de la carte scolaire, la communauté de communes pourra intervenir hors de son territoire géographique par voie de convention pour le transport des élèves en direction des établissements publics situés à l'extérieur

- Etudes et programmation

étude et élaboration d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire les voiries internes et de desserte des zones d'activités d'intérêt communautaire jusqu'à la voirie départementale la plus proche.

Développement touristique

- Tourisme

Elaboration, coordination et animation de la politique du tourisme sur le territoire communautaire, Etude, réalisation et gestion de nouveaux équipements à vocation touristique qui réunissent les critères cumulatifs suivants : -les équipements à créer dont le rayonnement dépasse le territoire de la communauté qui augmentent l'attrait du territoire et ont vocation à être recensés dans les dépliants touristiques -les équipements touristiques que l'on ne retrouve ou ne retrouvera pas dans toutes les communes -les équipements qui assurent la promotion et la mise en valeur de l'ensemble des richesses touristiques cantonales Accueil et information en matière de tourisme Conception et mise en oeuvre de supports de promotion touristique Conception et mise en oeuvre d'actions et de supports de promotion des équipements et des produits du territoire

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Elaboration et mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat

- Politique du logement non social

bâtiment de la trésorerie caserne de gendarmerie

- Politique du logement social

- conception, étude, aide à toute opération facilitant la réhabilitation, la restauration et la mise aux normes de logements (OPAH, FHR, FSH, ...) et l'animation de ces dispositifs à l'échelle cantonale Création, aménagement, entretien et gestion de logements d'urgence - Suivi de la programmation annuelle des opérations de logements sociaux pour une répartition équilibrée sur le territoire de la CCPR et répondant aux objectifs du PLH.

- Politique du logement étudiant

- Acquisition, réhabilitation, construction et gestion de logements d'alternance destinés à l'hébergement temporaire de saisonniers, apprentis, étudiants, à l'exclusion de ceux existants à la date de l'arrêté préfectoral modifiant les présents statuts pour cette compétence

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

conception, étude, aide à toute opération facilitant la réhabilitation, la restauration et la mise aux normes de logements (OPAH, FHR, FSH, ...) et l'animation de ces dispositifs à l'échelle cantonale.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

- Création, aménagement, entretien et gestion des centres de secours, sous respect des articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

La communauté de communes interviendra par voie de convention pour les communes rattachées à des centres de secours extérieurs.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion d'aires de stationnement des gens du voyage

- Autres

Aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des termites Coordination et soutien aux actions d'animation, de mise en valeur et de restauration du patrimoine bâti, archéologique, ethnologique - Création, aménagement, entretien du bâtiment de la trésorerie - Création, aménagement, entretien et gestion de la caserne de gendarmerie En vertu de l'article L. 5214-27 du CGCT, la Communauté de communes du Pays de Richelieu est autorisée à adhérer à un syndicat mixte dans le cadre des compétences qu'elle détient. La communauté de communes pourra assurer, à titre résiduel et accessoire, dans le cadre de ses compétences des prestations pour le compte des collectivités territoriales ou d'établissements publics non membres. Les modalités en seront réglées par voie de convention.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SMICTOM du Chinonais (253700454)	SM fermé	61 346
49	SM de gestion du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (254902265)	SM ouvert	384 223
37	S Mixte du Pays du Chinonais (253752968)	SM ouvert	78 219

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)